



DDCP-YD/ETD (2016) 152

Budapest, le 7 octobre 2016



Apprendre l'Égalité. Vivre la Dignité.

3^{ème} forum *Repères* sur l'éducation aux droits de l'homme

Centre européen de la Jeunesse Budapest, 5-7 octobre 2016

MESSAGE AU CONSEIL DE L'EUROPE

Nous, les participants au troisième Forum *Repères* sur l'éducation aux droits de l'homme intitulé « Apprendre l'égalité, vivre la dignité », organisé dans le cadre de la Présidence estonienne du Comité des Ministres, nous sommes réunis pour réfléchir à des stratégies destinées à améliorer la qualité, la portée et l'impact de l'éducation aux droits de l'homme en Europe et au-delà. Nous sommes des éducateurs, des militants et des défenseurs des droits de l'homme qui représentons des réseaux et des organisations de jeunesse en Europe, ainsi que des coordinateurs nationaux de l'éducation à la citoyenneté démocratique/éducation aux droits de l'homme - ECD/EDH.

Nous sommes fiers des progrès que nous avons accomplis ! L'éducation aux droits de l'homme se renforce et s'impose comme l'épine dorsale de notre travail. Le Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme nous aide à améliorer la qualité de l'ECD/EDH et à la rendre plus accessible aux jeunes, en particulier grâce à des stages de formation et de nouveaux outils tels que *Compass* et *Compassito*.

Si l'éducation aux droits de l'homme est placée au cœur des politiques et programmes, c'est grâce à une approche du travail et de la politique de jeunesse qui s'appuie sur les droits et revendique une perception des jeunes en tant que détenteurs de droits. Nous nous réjouissons de la récente adoption de la Recommandation sur l'accès des jeunes aux droits qui en est une importante reconnaissance ; il importe maintenant que cette reconnaissance se traduise en actes.

Cette approche spécifique nous offre la possibilité de nous inspirer de la méthodologie de l'éducation aux droits de l'homme pour concevoir nos interventions et nos réponses en termes de politiques, à l'image du projet ENTER sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux, de la campagne du Mouvement contre le discours de haine et pour la défense des droits de l'homme en ligne ainsi que du Plan d'action pour la jeunesse rom.

La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme reconnaît l'interdépendance entre éducation formelle et éducation non formelle. Elle doit être promue et appliquée par les Etats membres ; il conviendrait de passer régulièrement en revue sa mise en œuvre. Nous restons fidèles à notre engagement de promouvoir sa mise en œuvre ; mais, en la matière, le soutien institutionnel est irremplaçable.

Dans de nombreux pays, la société civile et les organisations de jeunesse demeurent fragiles. Nous comptons sur vous pour les soutenir en tant qu'éléments essentiels dans les démocraties participatives et en tant que partenaires pour donner corps au droit à une éducation aux droits de l'homme pour les enfants et les jeunes.

L'éducation aux droits de l'homme, comme les valeurs qui la sous-tendent, devraient être le principe fondateur de nos systèmes éducatifs, et l'école devrait permettre à tous les jeunes d'en faire l'expérience quotidienne. L'éducation aux droits de l'homme doit être intégrée dans l'éducation formelle – par le biais de programmes, de manuels, de matériels adéquats et par la formation des enseignants. Les expériences et valeurs de l'éducation non formelle peuvent enrichir ce processus. L'autonomie des élèves et des enseignants devrait être accrue par des pratiques démocratiques et une prise de décision participative à l'école, d'autant plus important que tous les jeunes n'ont pas la possibilité de participer ou d'accéder au travail de jeunesse et aux organisations de jeunesse, ou encore à l'éducation non formelle, surtout s'ils viennent de groupes marginalisés. Il est de ce fait d'autant plus important de donner aux

organisations de jeunesse les moyens de toucher encore plus de jeunes dans le cadre d'initiatives coordonnées pour de meilleurs résultats.

Nous attirons votre attention sur les Objectifs de développement durable de l'ONU, un agenda universel qui fait de l'éducation aux droits de l'homme une part intégrante d'une éducation de qualité et une priorité pour tous les gouvernements. Le Conseil de l'Europe devrait jouer un rôle de premier plan pour défendre l'éducation aux droits de l'homme et aider les pays à œuvrer dans ce sens grâce au partage de conseils et de meilleures pratiques, mais aussi par évaluation de cet engagement en Europe en se basant sur sa Charte de l'ECD/EDH.

Nous sommes fiers de notre travail et des progrès accomplis ces dernières années, mais la situation en matière de droits de l'homme n'a pas progressé au même rythme. En réalité, elle s'est détériorée. Nous constatons une augmentation consternante des violations de droits de l'homme et notamment du droit à une éducation aux droits de l'homme. Les jeunes sont particulièrement exposés à de multiples formes de discrimination, notamment l'afrophobie, l'antiziganisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, le racisme et la xénophobie, mais également la discrimination pour des motifs de handicap, l'homophobie et la transphobie, le sexisme et la violence due au genre. Tous ces phénomènes sont amplifiés par le biais des discours de haine. Nous sommes particulièrement préoccupés par le discours ambiant et les mesures politiques prises concernant les migrants et les réfugiés, les minorités ethniques et religieuses, qui constituent une négation et un non-respect des droits des migrants, souvent sous des prétextes sécuritaires et de lutte contre le terrorisme.

Nous sommes alarmés par la persistance des conflits armés et de la militarisation en Europe et par leur impact sur la vie de tant d'enfants et de jeunes.

La situation des jeunes s'est aggravée tandis que les États membres se dérobent à leurs obligations. Le chômage des jeunes se maintient à un niveau élevé. Être jeune en Europe rime aujourd'hui avec précarité et exclusion sociale. Cette situation est encore aggravée par les mesures d'austérité et les coupes opérées dans les services publics, notamment dans l'éducation, avec des répercussions souvent directes sur les jeunes et sur leur accès à une éducation de qualité. De tels développements sont un frein à la concrétisation des progrès ces dernières années, empêchant à la fois de rendre l'éducation aux droits de l'homme plus accessible et de garantir aux jeunes qu'ils puissent jouir pleinement de leurs droits de l'homme. Vivre la dignité doit se traduire par un refus conscient de l'exclusion et de la discrimination.

L'éducation aux droits de l'homme ne peut pas se faire par magie. Notre travail devient plus difficile lorsque les gouvernements en Europe ne s'attachent pas à promouvoir et défendre les droits de l'homme au plus haut niveau politique ; lorsqu'ils remettent en question la nature universelle des droits de l'homme ou échouent à nous protéger de la discrimination ; ou encore lorsqu'ils s'emploient à restreindre l'espace dans lequel la société civile peut fonctionner. Nous sommes particulièrement préoccupés par la tendance des chefs de file européens à fragiliser et déconsidérer ouvertement les instruments de droits de l'homme. En ne se montrant pas à la hauteur de leur rôle en tant que redevables d'obligations, les États membres du Conseil de l'Europe risquent de réduire les droits de l'homme à une rhétorique vide de sens, aggravant par là-même l'aliénation et l'exclusion que connaissent les jeunes aujourd'hui en Europe et mettant en péril leur présent et leur avenir.

Les droits de l'homme doivent être promus et défendus à tous les niveaux et à tout moment. Nous attendons du Conseil de l'Europe et de ses membres qu'ils répondent à la multiplication

des violations des droits de l'homme et des menaces qui pèsent sur ces derniers en intensifiant leur promotion et leur défense, dans leur politique et dans la pratique, au travail et à l'école, aux frontières terrestres et maritimes, en ligne et hors-ligne. Nous sommes déterminés à faire notre part. Qu'en est-il de votre engagement ?

Nous invitons le Conseil de l'Europe et ses Etats membres à :

1. augmenter leur investissement dans l'éducation aux droits de l'homme, dans les environnements formels et non formels, au niveau local et national, en assurant l'accès de tous les jeunes à l'éducation aux droits de l'homme ;
2. rendre prioritaire au Conseil de l'Europe la poursuite du développement de ressources et activités pédagogiques pour l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, et assurer la pérennité du Programme de Jeunesse pour l'éducation aux droits de l'homme ;
3. prendre des mesures supplémentaires pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans les programmes d'éducation formelle et dans la formation des enseignants, en s'inspirant des pratiques et des expériences issues de l'éducation non formelle ;
4. appliquer pleinement la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme et jouer un rôle de chef de file pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable relatif à l'éducation aux droits de l'homme ;
5. mettre en place des mécanismes transparents pour le passage en revue et l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte, en y associant systématiquement des organisations de jeunesse ;
6. prendre des mesures d'urgence pour garantir l'accès de *tous* les jeunes à leurs droits et pour neutraliser les répercussions négatives des mesures d'austérité sur les jeunes, notamment par la mise en œuvre pleine et entière des Recommandations du Comité des Ministres sur l'accès des jeunes à leurs droits et sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux ;
7. renforcer le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe et son système de cogestion en augmentant les investissements dans la politique et le travail de jeunesse basés sur les droits, notamment par les organisations de jeunesse.

Les droits de l'homme sont notre atout maître : apprendre les droits de l'homme est un droit ; donner aux jeunes les moyens nécessaires à cet apprentissage est notre responsabilité partagée.